

Prix national arturbain.fr 2024 : Habiter heureux dans les villes, bourgs et villages

Un sujet d'adaptation des programmes aux nouvelles données climatiques, économiques et sociales

Maîtrise d'ouvrage : Coop Immo - 59, avenue Carnot - 94500 Champigny-sur-Marne

Responsables : Manuel LAFORET, directeur et Hélène TIREL, directrice de la maîtrise d'ouvrage

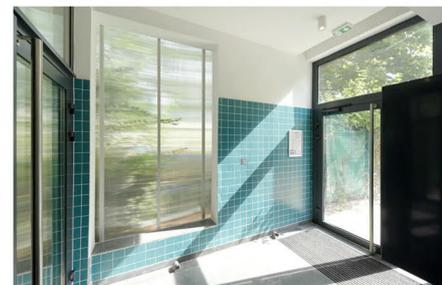
Présentateurs : **Hélène TIREL, Anne DURAND et Philippe TIROT**

Organisme décisionnaire et propriétaire du site : Ville de Bagnolet et Eiffage Aménagement

Description de l'opération : Le bâtiment, se situe au 5 rue Babeuf dans le Nord de Bagnolet, dans le secteur Blanqui-plateau des Malassis, inscrit dans un périmètre de rénovation urbaine (PRU), en pleine restructuration, le projet global porté par la Ville et Eiffage Aménagement a eu pour vocation de désenclaver, de revaloriser le quartier Blanqui, de diversifier et d'obtenir une nouvelle offre de logements ainsi qu'une mixité de fonctions d'intérêt public dans ce quartier essentiellement caractérisé par les logements sociaux des années 60.

Equipe pluridisciplinaire : Atelier Urbain Anne Durand, Philippe Tirot

Habitat participatif de 12 logements, BAGNOLET (93)



Qualité architecturale

- Chaque logement bénéficie de **terrasses** ou de **balcons**, ce qui favorise un volume dynamique et des façades animées.
- Le bâtiment est réalisé en briques porteuses, enduites
- Un **espace extérieur conséquent**, exposé Est/Sud ou Ouest, pouvant accueillir une table et quatre places, pour chaque appartement
- Un parking ouvert au RDC qui évite tout entretien (désenfumage, renouvellement d'air) et éclairage naturel la journée.
- Un minimum de couloir de distribution.
- Des salles de bain avec **éclairage naturel**
- Un **escalier éclairé naturellement** la journée grâce à une façade en Danpalon
- Un **pignon Nord animé** côté crèche, grâce à une surface translucide

Qualité de la vie sociale

- Le projet est conçu en **habitat participatif** avec de nombreux **ateliers d'habitants** en début de mission.
- L'immeuble propose une possibilité aux habitants de s'investir fortement dans la manière d'habiter le bâtiment en participant à l'aménagement de certains espaces et en particulier la **terrasse qui se veut partagée**.
- Une **toiture partagée** pour la **rencontre et la création d'évènement entre voisins**, avec un espace protégé des intempéries

Respect de l'environnement

- La terrasse accueille des **bacs à jardiner, un potager, des massifs plantés**
- Une **noûe** en arrière de parcelle pour la pénétration des **eaux pluviales sur la parcelle**.
- **Grandes jardinières** périphériques intégrées au bâtiment au niveau de la terrasse, pour **apporter de l'ombre et de la fraîcheur**
- **Enduit à la chaux** pour le revêtement extérieur
- Une **isolation renforcée en toiture** qui est la face la plus exposée.